

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XI<sup>me</sup> ANNEE

1895

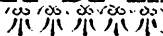


1<sup>er</sup> FEVRIER

No. 2

# Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA



# Terre Sainte

## HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

### Custodie franciscaine de Terre Sainte

---

SAINT FRANÇOIS EN EGYPTE.

**E**lle était brillante et fière l'armée des Croisés au moment où François arrivait au camp ! Commandées par Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, les troupes étaient venues mettre le siège devant Damiette, alors la clef de l'Égypte. De ce port partaient sans cesse d'innombrables bataillons qui harcelaient les chrétiens, et s'emparer de cette place, c'était, pensait-on, arrêter à tout jamais ces diversions fâcheuses. Le siège fut long et incidenté, mais enfin la ville fut prise.

A l'arrivée de François, une grande bataille était imminente. Les Latins étaient impatients de se mesurer avec les sectateurs de Mahomet : l'infanterie voulait montrer sa valeur ; la cavalerie

brûlait de prouver son impétuosité ; tous réclamaient le choc avec une instance fiévreuse. A voir le nombre des Croisés, leur force, leur ardeur, on se serait cru à la veille d'un triomphe définitif. Mais leur intention n'était pas pure ; la division s'était glissée dans leurs rangs ; un chimérique point d'honneur les animait ; aussi Dieu voulut-il les humilier par un grave échec.

Dans une révélation prophétique, François avait connu d'avance le désastre. A cette communication d'En-Haut son âme était devenue un instant perplexe : " Si j'annonce dès maintenant l'issue funeste de la bataille, avait-il dit à son compagnon, je vais passer pour un insensé ; mais d'un autre côté si je garde le silence, je charge ma conscience ; que m : conseillez vous ? — N'ayez aucun égard aux jugements de la terre, lui avait répondu Fr. Illuminé ; ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on vous regarde, mon Frère, comme un homme privé de raison. Déchargez votre conscience et craignez Dieu plus que les créatures." Fixé par cette décision, le saint, oublieux de lui-même, manifeste aux Croisés l'avis qu'il a reçu du Ciel et multiplie ses efforts pour empêcher l'action. Mais ses remontrances, contraires aux conseils de la présomption orgueilleuse, sont négligées et on en vient aux mains. La mêlée fut acharnée ; mais les prodiges de bravoure exécutés par les Croisés ne peuvent appeler la victoire sous leurs drapeaux. La déroute est complète et six mille combattants périssent ou sont faits prisonniers. ' Alors, dit saint Bonaventure, on comprit jusqu'à l'évidence que la sagesse de ce pauvre n'était pas à dédaigner puisque, comme parlent les Livres Saints, le regard d'une âme juste découvre plus clairement la vérité que sept sentinelles placées en observation sur les hauteurs."

François avait porté au camp des chrétiens les paroles de conciliation et de douceur ; il leur avait représenté que Dieu donne sa grâce aux humbles, mais qu'il résiste aux superbes ; il les avait conjurés de dépouiller leurs ressentiments et de s'unir par les nœuds de la charité qui est le lien de la perfection ; il leur avait dit avec l'Apôtre : " Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres." Sa parole, comme un airain sonnante et comme une cy mbale retentissante, avait frappé les oreilles de ces hommes altiers sans pénétrer jusqu'à leur cœur. Sa mission près d'eux était terminée. Du reste, ce n'était point pour le salut des justes, mais pour celui des pécheurs, qu'il était venu. Il résolut donc de quitter les rangs des Croisés pour passer dans les lignes enne mies

Cette démarche était délicate, périlleuse, humblement parlant même téméraire. Les adeptes du Croissant nourrissent contre les disciples de la Croix les sentiments du mépris le plus profond, d'une haine sans merci. Leur indignation s'est encore accrue à la suite du dernier combat, et une pièce d'or est promise en récompense à tout guerrier qui apportera au camp musulman la tête d'un chrétien. Mais qu'importe à l'homme de Dieu ! Sa parole est écoutée ? il en reportera vers Dieu toute la gloire ; il est égorgé ? alors se réalisera le vœu le plus ardent de toute sa vie, verser son sang pour Jésus-Christ. Le camp tout entier peut se lever contre lui : Dieu est son protecteur et son soutien, c'est en lui seul qu'il a mis son espérance, qui craindrait-il ? Sans autre défense donc que les armes spirituelles dont parle l'Apôtre : le casque de salut, le bouclier de la foi, la cuirasse de la justice, le glaive de la parole, guerrier d'un nouveau genre, il s'avance sans hésiter, suivi de Frère Illuminé.

Tous deux cheminent à travers la campagne, calmes et sereins, tout absorbés dans les pieuses méditations qui sans cesse occupaient leur esprit, quand à leur vue s'offrent deux brebis. La rencontre de ces animaux, symbole de douceur et d'innocence, réjouit leur cœur. Leur pensée se reporte aussitôt vers l'Agneau divin immolé pour les péchés des hommes. Ils remercient Dieu d'avoir mis sous leurs pas cette image fortifiante et, se tournant vers son compagnon, François lui dit ; "Prends courage, mon Frère ; mettons toute notre confiance dans le Seigneur, car à cette heure sa miséricorde accomplit en nous cette parole du saint Evangile ; Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups !"

Les loups ne tardèrent pas à paraître.

Nos deux voyageurs poursuivaient leur route, l'âme encore inondée des consolations que la bonté divine venait de répandre sur elle, quand se présentèrent des soldats musulmans. Egorger deux chrétiens et, pour ce fait, recevoir deux pièces d'or, c'était double bénéfice. Pareille aubaine se présentait trop rarement pour la négliger. Les chrétiens, sachant leurs têtes à prix, s'aventuraient difficilement hors du camp, et, si quelque circonstance les faisait s'en éloigner, ils étaient armés, prêts à vendre chèrement leur vie. Or voilà que le Prophète lui-même mettait sous les pas de ses fidèles disciples deux de ces ennemis exécrés. Allah est grand ! le cimetière va faire son œuvre ; les corps

seront jetés dans la campagne en proie aux animaux carnassiers et les têtes portées aux pieds du Soudan par qui ces trophées sanglants seront payés la prime promise.

(A suivre.)



## Le Tiers-Ordre de saint François

ET

### L'action Sociale

---

DISCOURS PRONONCÉ AU CONGRÈS DE LILLE, LE 21 NOV. 1894,  
PAR LE T. R. P. PIERRE-BAPTISTE,  
PROVINCIAL DES FRANCISCAINS

On dit de toutes parts : Nous allons à un nouvel état social. Un courant très fort de démocratie se fait sentir et s'avance impétueux et irrésistible, il va envahir le monde.

Ce courant peut tout détruire, il peut tout transformer.

Tout va dépendre de la direction qui lui sera communiquée en définitive.

Catholiques, nous nous tournons vers l'Eglise, qui est, au regard de l'histoire et de notre foi, la mère de la société aussi bien que des âmes.

Or le Pape résume l'Eglise, et Léon XIII a prononcé cette parole : "Ma réforme sociale, à moi, c'est le Tiers-Ordre."

Dans ses discours et ses encycliques, le Souverain Pontife est souvent revenu sur les analogies qui existent entre le XIII<sup>me</sup> et le XIX<sup>me</sup> siècle. Alors comme aujourd'hui, avec des circonstances différentes, l'oppression s'exerçait d'un côté, la révolte éclatait de l'autre ; le *communisme*, le *socialisme* menaçaient de tout envahir.

Or le grand remède qui guérit le XIII<sup>me</sup> siècle fut le Tiers-Ordre de saint François : il renouvela l'Esprit chrétien.

Toutes ces considérations ont été faites à plusieurs reprises, avec autant de compétence que d'étendue, dans les divers Con-

grès tenus dans cette cité de Lille, si catholique et si féconde en bonnes œuvres.

Faisons un pas de plus.

Le 12 avril 1893, à l'occasion de son *Jubilé épiscopal*, Léon XIII voyait cinq mille Tertiaires prosternés à ses pieds,

Il les félicita d'abord de ce qu'ils voulaient faire revivre en eux "l'esprit éminemment évangélique du pauvre d'Assise, soit par la *mortification* dont le Tiers-Ordre a pris le nom de *pénitence*, soit par l'exercice de la *prière* qui en est la *vie*, soit enfin par *l'amour de Dieu et du prochain* qui en est la *perfection*."

Mais il les félicita surtout de leurs efforts "*pour organiser en une puissante unité d'action les nombreux éléments de force de tout l'Ordre*."

Dans ce but, et après avoir reçu, pour ainsi dire, le mot d'ordre du Pape, le Général des Franciscains convoquait l'année dernière un Congrès au Val des-Bois.

Cette année trois autres Congrès se sont tenus à la même fin : le premier au Val, le second à Paray, le troisième à Novare, en Italie.

Les idées et les projets de ces diverses assemblées, qui ont reçu l'approbation du Souverain Pontife, se résument dans les résolutions suivantes du Congrès de Paray-le-Monial, que nous donnons en substance :

"Le vœu est émis que, dans tous les Congrès catholiques, se rendent les Tertiaires de la région, pour parler du Tiers-Ordre, déterminer son action comme *institution sociale* et indiquer les résultats auxquels il est arrivé.

"Les hommes d'élite de toutes les classes sont invités à entrer dans le Tiers-Ordre.

"Aucun Tertiaire ne doit s'isoler systématiquement de la vie sociale.

"Sans négliger les Fraternités de femmes, on s'attachera à organiser et à développer les fraternités d'hommes, surtout pour les jeunes et les actifs.

"Les liens de solidarité qui doivent unir les Tertiaires seront resserrés sur le terrain *social et économique* aussi bien que sur le terrain religieux.

"Les Tertiaires mettront leur influence à affranchir les petits de toutes les oppressions, ils poursuivront tout ce qui peut

améliorer le sort de la classe ouvrière : études, conférences, associations, institutions charitables ; *ils se feront ainsi les serviteurs du peuple, à l'exemple de saint François d'Assise.*"

Arrêtons-nous à cette dernière pensée.

Notre Seigneur Jésus-Christ avait dit à ses Apôtres : *Les rois des nations les traitent avec empire et ceux qui ont autorité sur elles sont appelés bienfaiteurs.*

*Il n'en sera pas de même parmi vous, mais que celui qui est le plus grand devienne le moindre et celui qui a la préséance comme celui qui sert.*

*Car lequel est le plus grand, de celui qui est à table ou de celui qui sert ? N'est ce pas celui qui est à table ? Pour moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert. ( Luc, XXII, 25-27.)*

Au temps de saint François, les riches, les grands, les seigneurs, en dépit de l'esprit de foi qui était encore l'atmosphère de la société, avaient oublié cette leçon.

Pour eux, le serf, le paysan, l'ouvrier étaient la machine qui produit l'or. Au lieu d'être les canaux de la Providence vis-à-vis des multitudes, les grands et les puissants asservissaient les multitudes et en faisaient le piédestal de leurs ambitions.

Tous savent comment, par son Tiers-Ordre, François d'Assise affranchit le peuple de lourds fardeaux qui pesaient sur son épaule, et comment il prépara cette ère des communes et ce régime des corporations qui furent la gloire du XIII<sup>ème</sup> siècle.

C'est principalement en christianisant l'autorité qu'il amena ce résultat.

Il appelle les Supérieurs des Fraternités du Tiers-Ordre, comme ceux du premier Ordre qu'il a fondé, du mot significatif de *Ministres*.

C'est le mot de l'Evangile. Et pour qu'il n'y ait pas à se méprendre sur sa pensée, il dit : "*Que les Ministres soient les serviteurs de tous les Frères.*"

Saint Louis de France lavant les pieds des pauvres, sainte Elisabeth, fille des rois de Hongrie, pansant, à genoux, les plaies des lépreux, saint Louis et sainte Elisabeth, tous deux Tertiaires, sont l'incarnation de cet esprit chrétien, presque éteint dans le monde, dont saint François d'Assise est venu raviver la flamme.

Et avant Louis de France et Elisabeth de Hongrie, avant François d'Assise lui-même, je vois le *Maître de l'Univers* aux pieds de ses Apôtres, pour les laver et les essayer. Et lui, le

Seigneur par excellence. Je l'entends me donner cette définition de l'autorité qui, de prime abord, paraît un paradoxe mais qui est, au fond, la vérité même : "*Je suis venu plus pour servir que pour être servi.*"

Il nous faut revenir à l'Évangile : le Pape nous l'a dit sur tous les tons, il le rappelle surtout à la classe dirigeante ; et, comme le moyen le plus efficace de revenir à l'Évangile, il présente le Tiers-Ordre de saint François à tous les catholiques de bonne volonté.

Messieurs, c'est *une planche de salut* qu'il vous tend pour vous faire échapper au naufrage.

Si vous ne voulez pas que le peuple se rue sur vous pour vous piller et vous anéantir, vous riches, vous puissants, vous devez aller au peuple pour le relever, pour le consoler et le servir : vous devez être *Ministres* dans le sens de l'Évangile.

Il ne vous faut pas être seulement justes dans la question du salaire, il faut que vous fassiez plus que vous intéresser efficacement à toutes les bonnes œuvres par les généreuses contributions de votre bourse : il faut que le peuple vous voie, qu'il vous aborde facilement, qu'il sente votre main dans sa main.

Il doit voir en vous *sa chose*, ses hommes, ses amis, ses pères.

Vous aurez peut-être à vous défendre de ce que le tempérament, le milieu, l'éducation vous ont laissé de raide et de glacial à la surface.

Après des efforts laborieux accomplis dans ce but, le découragement tentera de s'emparer de vous ; vous vous trouverez seuls ; vous serez trahis peut-être par ceux que vous aurez *si éminemment servis* ; qui sait si le sentiment de votre indignité personnelle ne vous fera pas accroire que la pratique d'une charité si humble n'est en vous que chose de surface, et qu'une fois pour toutes, il vaut mieux pour vous être d'accord à l'extérieur avec l'état réel de votre conscience ?

Il faudra persévérer ; que dis je ? il faudra regarder autour de vous pour communiquer à d'autres comme vous la flamme que Jésus-Christ aura allumée dans votre cœur, *au contact du sien*.

Et pour agir ainsi, Messieurs, il faut la vertu du Christianisme agissant dans toute sa plénitude ; il est nécessaire que la faiblesse humaine s'appuie sur tout ce qu'elle peut rencontrer autour d'elle de force surnaturelle ; il est expédient que vous en-



tendiez le mot d'ordre du général d'armée qui veut vous conduire à la victoire.

Or' le Pape nous dit, ce sont ses propres paroles que je cite :  
“ *Travaillons avec saint François : quand on devient Tertiaire, par là même on devient chrétien, on est sauvé. D'abord un, puis un autre, puis dix, puis mille, et ainsi petit à petit, par le Tiers-Ordre, une force régénératrice se répand partout.* ”

(A suivre.)



## CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST

VOILA LA VIE ETERNELLE

---

### LA NATIVITÉ (Suite)

**O**r, les bergers, dans la campagne voisine, veillaient pendant la nuit, à la garde de leurs troupeaux. L'Ange du Seigneur leur apparut, une lumière céleste les environna et ils restèrent saisis d'épouvante.

“ Ne craignez point, dit l'Ange, voici que je vous apporte la nouvelle d'une grande joie pour tout le peuple. Aujourd'hui est né pour vous le Sauveur, le Christ, le Seigneur dans la cité de David. Et voici le signe auquel vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant, enveloppé de langes et couché dans la crèche. ”

“ Soudain une multitude d'esprits célestes se joignirent à l'Ange ; ils chantaient les louanges du Seigneur et disaient : “ Gloire à Dieu dans les hauteurs du ciel, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté ! ”

“ Quand les chœurs angéliques eurent disparu l'un des cieux, les bergers se dirent l'un à l'autre : “ Allons à Bethléem et voyons l'accomplissement de la parole que le Seigneur nous a fait annoncer. — Ils y furent promptement, ils trouvèrent Marie, Joseph et l'Enfant déposé dans la crèche. A ce spectacle, ils reconnurent la vérité des paroles de l'Ange. — Les étrangers qui entendirent leur récit admiraient ces merveilles. Les bergers

revinrent ensuite, glorifiant Dieu et le louant de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, en conformité avec la révélation angélique."

Une crèche, un enfant pour salut ! Quelle étrange nouvelle ! Le Messie, qu'Israël attendait sous les traits d'un roi conquérant, environné de Majesté, se révélant délaissé sur la paille d'une étable ; quel renversement des espérances les plus chères aux Juifs ! Il fallait des cœurs simples et dociles pour accueillir ce message. Aussi, l'Ange ne le porta-t-il ni aux docteurs, ni aux grands de la nation, mais aux bergers en qui vivait la foi d'Abraham, d'Isaac, de Jacob. Dieu se plaît toujours à choisir ce qu'il y a de moindre en ce monde pour confondre ce qui paraît fort et montrer ainsi sa présence et son action.

Les bergers, en Orient, représentent la classe infime de la population agricole ; ce sont les serviteurs des serviteurs. Le maître du champ ne travaille pas : il a ses laboureurs, ses ouvriers, et les gardiens de ses troupeaux. On les voit, aujourd'hui encore, la tête couverte d'un long voile noir, une peau de mouton sur les épaules, les pieds nus ou chaussés de misérables sandales, une petite massue en chêne ou en sycomore à la main ; ils se relèvent de veille en veille, assis sous quelque rocher, autour de grands feux. Dès les premières pluies, la terre, ou plus tard tombera la semence, se couvre d'herbes et de fleurs, et les troupeaux vivent de ces premières pousses.

Le champ des bergers aux quels l'Ange annonça la naissance de Jésus subsiste encore, les troupeaux y paissent, à la saison d'hiver, comme aux temps du Sauveur, sous les oliviers, à travers les terres où reverdit le même gazon, où fleurissent les mêmes anémones. Le culte n'a jamais déserté ce lieu où resplendit le premier éclat de l'aube naissante du Christ. Le soir de Noël, les Bethléémites accourent vers l'église d'Hélène, dont il ne reste que des débris, et, dans la crypte à demi ruinée, ils prient les bergers de Beit-Saour, leurs aïeux, qui furent les premiers apôtres.

Avec leur long voile blanc, assises en groupe sur les murs renversés, à l'ombre des oliviers plantés à l'entour, ces femmes, vues de loin, rappellent les esprits célestes qui ont chanté l'avènement de Jésus. Cette foule a un air de gaieté et de sérénité qui s'harmonise bien avec les souvenirs dont ce champ est rempli, avec cette lumière d'Orient qui embellit tout et donne au rocher stérile lui-même, une apparence de richesse et de vie.

On sera peut-être surpris du peu de précision dans le signe

donné par l'Ange pour trouver le lieu où était né le Messie : "Vous trouverez, dit-il, un enfant . . . couché *dans la crèche*." Mais ce qui ne nous suffirait pas à nous, suffisait aux bergers, pour lesquels ce mot avait une signification déterminée. Car, en Orient, à Bethléem comme ailleurs, le caravansérail, destiné aux hommes, avait à côté de lui, le *præsepium*, la crèche, où les animaux étaient abrités. Ce lieu était donc fort connu, sous ce nom, des bergers de Bethléem, et l'Ange n'avait pas besoin de leur en dire davantage. Si je priais une personne de Montréal de se rendre à la *paroisse*, j'indiquerais suffisamment l'église de Notre-Dame, et elle n'aurait garde de se rendre à St-Jacques ou à Saint-Joseph. Il en était à peu près de même pour un habitant de Bethléem ; en lui disant que le Christ nouvellement né était couché *dans la crèche*, il comprenait que le divin Enfant gisait dans l'étable du caravansérail public.

Qu'on ne trouve pas non plus étrange la crainte qui envahit les bergers à la vue de l'Ange. Depuis le péché originel, l'homme a peur instinctivement des êtres spirituels. Mais il est à noter, en passant, que bien différentes sont les apparitions divines des apparitions diaboliques. En général, celles-ci attirent tout d'abord et laissent ensuite le trouble, la crainte, tandis que celles-là, les divines, laissent dans l'âme, après un premier mouvement d'épouvante, une paix délicieuse. Aussi voyons-nous l'Ange dire aux bergers : "Ne craignez pas, voici que je vous apporte la nouvelle d'une grande joie."

Remarquons encore l'allégresse des anges à la naissance de Jésus. C'est qu'en effet par la venue du Sauveur, Dieu, jusqu'alors si mal servi par l'homme et plutôt déshonoré que glorifié par sa conduite, allait enfin recevoir un culte convenable et la gloire qui lui est due. Jésus allait servir son Père céleste comme il convient ; il allait, en outre, nous réconcilier avec lui, nous aider à le servir, à le glorifier comme il faut. Les esprits célestes n'auraient donc plus besoin de nous traiter en ennemis de Dieu, mais en fidèles serviteurs du Seigneur ; de là un autre motif d'allégresse pour eux, car ils sont nos amis dévoués, et un ami se réjouit toujours du bonheur accordé à son ami. Ils sont donc heureux de proclamer la bonne volonté de Dieu vis-à-vis des hommes, et d'inviter ceux-ci à garder la paix, à cause de cette bonne volonté divine qui, par Jésus-Christ, les réconcilie avec le Ciel, pourvu qu'eux-mêmes soient de bonne volonté. Ah ! lions,

nous aussi : "Gloire à Dieu, au plus haut des cieux, pour sa bonne volonté à nous arracher de l'enfer et à nous délivrer du péché, et sur la terre paix aux hommes, puisque Jésus vient la leur apporter et les réconcilier avec leur Père du ciel !"

Cette paix divine était impossible tant que l'Homme-Dieu n'avait pas élu son séjour parmi nous, tant que Dieu n'était pas avec nous. Mais depuis que l'*Emmanuel* nous a visités pour nous sauver, comment ne nous tiendrions-nous pas en paix ? Jésus est venu non pour juger, non pour condamner les hommes, mais pour être jugé et condamné à leur place et leur donner sa paix. Ce n'est donc pas sans raison que, dans les jours de joie, nos pères, sachant qu'ils devaient cette allégresse à Jésus, s'écriaient : "Noël ! Noël !" c'est-à-dire : "Dieu est avec nous ! Dieu est avec nous !" (1)

### LA CIRCONCISION

Que se passa-t-il après le départ des bergers ? L'admiration qu'avait excitée leurs récits dura-t-elle ? L'Evangile n'en dit rien ; mais il semble que l'attention d'abord attirée sur cette famille indigente se détourna promptement. Il est possible que la circoncision de Jésus qui, d'après la loi divine, devait être pratiquée le huitième jour après la naissance de l'enfant, s'accomplit dans la grotte de Bethléem. Si la Sainte Famille ne put trouver de place dans une maison à cause de la multitude venue pour le recensement, on peut croire qu'elle n'aura pas de sitôt trouver à se loger dans une maison, car ce recensement aura dû exiger plusieurs jours pour permettre à la foule de s'écouler.

---

(1) L'origine communément admise du mot Noël ne nous paraît pas exacte. Transformer le texte latin "*Dies natalis Domini*" en Noël n'est pas chose facile, tandis que faire venir Noël d'*Emmanuel* par abréviation, est très facile, tout comme *Co'as* de *Nico'as*, *Co'ette* de *Nicolette*, *E'ise* ou *Babe'ith*, ou encore *Beth* de *Elisabeth*, ou encore *Ja* de *Jéhovah*. Faites crier, par une foule, *Emmanuel*, *Emmanuel* ! et vous verrez que l'on n'entendra que la fin de ce mot : *Manuel* ! ou même *Noël* ! or, il est clair que le nom de Manuel n'est que l'abrégé de Emmanuel, tout comme Noël est l'abrégé de Manuel. — Du reste, quel rapport peut-il y avoir entre le jour où est né Jésus et un jour de félicité nationale ? Faites venir, au contraire, Noël d'*Emmanuel*, qui veut dire "Dieu est avec nous," on s'expliquera qu'un peuple chrétien, recevant une faveur divine, comprenne que Dieu est pour lui, avec lui, et s'écrie : *Emmanuel*, ou, son abréviation, Noël ! Noël !

D'autre part, cependant, comme tout est symbolique dans l'histoire du peuple Juif et dans la vie de Notre Seigneur, l'un et l'autre, fils de Dieu, quoique d'une façon différente, il est fort probable que la circoncision et l'imposition du nom de Jésus, — deux choses accomplies le même jour — auront coïncidé avec le changement de logis de la Sainte Famille. Le nom de Jésus avait été porté autrefois par le successeur de Moïse, par celui qui fit entrer le peuple d'Israël dans la terre promise (1). C'était donc un nom de salut qui rappelait le passage du Jourdain, la sortie du désert et l'entrée du peuple Juif dans la terre promise à Abraham. Et puisque, comme nous l'avons dit, la grotte symbolise le monde éloigné de Dieu, le désert aride, il doit y avoir une relation étroite entre le moment où le Sauveur la quitta et celui où il fut nommé Jésus. D'autre part, nous savons (Josué, 5, 2.) que les fils d'Israël, qui n'avaient point été circoncis durant leur séjour dans le désert, le furent immédiatement après le passage du Jourdain et leur entrée dans la terre promise. D'après cela, il est vraisemblable que le divin Messie ne répandit les premières gouttes de son sang rédempteur, qu'après son entrée sous un toit hospitalier. "Aujourd'hui, disait Dieu à Josué, j'ai enlevé de dessus vous l'obstacle de l'Égypte." Lorsque Jésus sortit de l'étable, pour entrer dans une demeure humaine, ne fut-il pas délivré de la honte d'être mis au rang des animaux ?

Sans insister outre mesure sur la valeur de ces rapprochements, nous croyons néanmoins pouvoir conclure que la sanglante cérémonie fut accomplie alors seulement que Jésus vint dans une maison, séjour ordinaire de l'homme, comme la terre promise devait être le séjour des Hébreux.

Ce n'est point au temple que s'accomplit ce premier sacrifice sanglant du Sauveur, car cela n'était pas ordonné par la loi mosaïque et dès lors n'était pas dans les habitudes juives. Aucun lévite n'était non plus chargé de cette fonction. Le chef de famille, ou peut-être un homme expérimenté, s'en acquittait en présence de plusieurs témoins. Diverses prières étaient prononcées et le nom était imposé à l'enfant.

Le nom de Jésus, donné au Fils de Marie, dut être salué

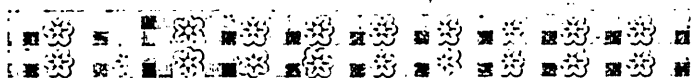
---

(1) Josué fut ce chef. Mais le nom de Josué et de Jésus, s'écrivent de la même manière en hébreu ; l'un et l'autre signifient Sauveur.

comme un heureux présage pour la famille royale de David, bien déchue de sa première splendeur, les assistants se persuadèrent, sans doute, que le nouveau né qu'ils contemplaient, serait un jour la gloire de cette noble race, mais à la manière des héros de ce monde. En réalité, des merveilles plus relevées seront réalisées par cet Enfant. Jésus devait combattre et vaincre Satan, il devait délivrer l'humanité entière de son humiliation en la purifiant de ses péchés. C'est ce que signifiait son nom.

(A suivre.)

FR. JEAN BAPTISTE, M. Obs.



## CORRESPONDANCE DE ROME

Conférence du Ministre Général aux Tertiaires d'Ara-Cœli. — Le 18 novembre dernier, le Rme Père Général est venu présider la réunion mensuelle des Tertiaires d'Ara-Cœli. Dans un langage vraiment apostolique, il leur a rappelé la double mission qu'ils doivent remplir ici-bas. Travailler avec persévérance à leur propre sanctification, c'est leur mission à l'intérieur; travailler sans relâche à la sanctification du prochain et à l'extension du règne de Jésus-Christ, c'est leur mission à l'extérieur. A l'exemple de saint François ils doivent être fidèles à la première et ne pas négliger la seconde : *non sibi soli vivere sed aliis proficere cultu zelo Dei ductus.*

\* \* \*

Le Comte Santucci au Cercle de l'Immaculée Conception. — Quelques jours après, en effet, un des auditeurs du Père Général, M. le Comte Santucci, avocat distingué et membre influent du conseil municipal de Rome, acceptait de faire une conférence sur la "Mission sociale de saint François" aux membres du Cercle de l'Immaculée Conception. Le Comte Santucci qui s'était distingué au Congrès de Novare, non moins par son éloquence que par sa modestie et sa science, a parlé en termes émus de saint François devant un nombreux auditoire, et il a exposé la Mission sociale du séraphique Père au XIII<sup>me</sup> siècle. Il a montré ensuite ce que les catholiques, en s'enrôlant

sous la bannière de saint François, pourraient encore faire à notre époque, et il a exprimé le vœu que le prochain Congrès d'Assise vienne compléter et perfectionner ce qui a été fait en septembre dernier à Novare, pour l'organisation et la diffusion du Tiers-Ordre au point de vue de la restauration sociale. Le Cardinal Vanutelli, qui présidait la réunion, félicita vivement le conferencier et montra à son tour en quelques mots tout le bien que la société pourra retirer du Tiers-Ordre de saint François.

\* \* \*

**La Basilique et le Sacro Convento d'Assise.** — Nous sommes heureux de vous communiquer une bonne nouvelle qui nous arrive d'Assise. Le Souverain Pontife a eu enfin gain de cause dans un procès qui était pendant depuis plusieurs années devant les tribunaux, au sujet de la Basilique et du *Sacro Convento* d'Assise, où reposent les restes vénérés de notre séraphique Père. A la suite de l'invasion piémontaise, en 1866, le gouvernement avait supprimé les Communautés religieuses et leurs immeubles. Le *Sacro Convento* avait été transformé en collège du gouvernement, et les religieux Conventuels, chargés du soin de la Basilique, n'avaient pu conserver que quelques cellules, comme cela fut pratiqué partout en Italie, à mesure que les Piémontais s'annexaient quelque nouvelle province. La triple église, qui renferme le tombeau de saint François, était tombée aussi entre leurs mains ; la Basilique inférieure et la crypte avaient été laissées au culte, mais la Basilique supérieure, dont les murailles sont couvertes de fresques précieuses, avaient été dépouillées des objets appartenant au service divin et n'était plus considérée que comme un musée où les touristes se promenaient comme dans un lieu profane.

Les choses en étaient là, lorsque le Souverain Pontife fut informé que le *Sacro Convento* et la Basilique avaient été donnés aux Conventuels par un de ses prédécesseurs, à la condition formelle que si, pour un motif ou un autre, ces religieux venaient à être dépossédés, la propriété en retournât au Saint-Siège. Le Pape fit valoir ses droits, et après de longs débats, il a eu gain de cause et a été reconnu comme légitime propriétaire de tout l'immeuble. A la suite d'une décision de la Cour de Cassation, le gouvernement vient de publier un décret, qui déclare possession pontificale la Basilique et le *Sacro Convento* d'Assise.

**La vénérable Isabelle Gliergi.** — La cause de la Vén. *Isabelle Gliergi*, abbesse des Clarisses de *Gubbio*, est en bonne voie. Le 13 novembre dernier, en présence de plusieurs Cardinaux et du Rme Père Général, le Souverain Pontife a fait donner lecture du décret, qui constate l'héroïcité des vertus, et il a prononcé lui-même l'éloge de cette humble fille de sainte Claire et de saint François. La Vén. Isabelle n'a rien fait d'extraordinaire aux yeux du monde, puisqu'elle a passé sa vie à l'ombre du cloître, mais elle a fait de grandes choses devant Dieu. Elle a donné l'exemple de toutes les vertus, et surtout d'une héroïque patience, dans le cours d'une longue maladie qui la fit souffrir jusqu'à la mort. Pendant les dix-huit dernières années de sa vie, elle demeura clouée sur son lit de douleur, conservant cependant toute son énergie, toute sa charité et toute sa sagesse pour diriger les religieuses dont elle était l'abbesse et la mère. Plusieurs Cardinaux et Evêques, qui vinrent la visiter et s'éclairer de ses lumières, n'ont pas hésité à la comparer à l'illustre sainte Thérèse, comme le rapporte le décret d'héroïcité des vertus. Nous faisons des vœux pour que l'Ordre Séraphique ait bientôt la joie de voir sur les autels cette humble Vierge, qui sera un nouveau lustre pour lui, en même temps qu'une nouvelle protectrice parmi les nombreux saints de la famille franciscaine dans le ciel.

\* \* \*

**L'office propre de sainte Colette.** — Nos Sœurs Clarisses qui se réjouissent de cette bonne nouvelle apprendront aussi avec joie la prochaine publication de l'office propre de sainte Colette avec la messe propre. Cet office a été approuvé par le Saint-Siège pour tous les monastères qui ont embrassé la réforme de sainte Colette en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne et dans l'Amérique du Nord. Il pourra être également adopté dans les autres monastères de Clarisses qui en feront la demande au supérieur ecclésiastique, sous la juridiction duquel elles se trouvent (1).

\* \* \*

**Triduum en l'honneur du B. Didace de Cadix.** — Les RR. PP. Capucins ont célébré avec grande pompe le *triduum* en l'honneur du B. Didace de Cadix, qui avait été placé

---

(1) L'office et la messe propre de sainte Colette se trouvent à la librairie de la curie généralice, 124 via Merulana, Rome.



sur les autels au commencement de cette année. Leur modeste église de la place *Barberini* avait été ornée avec un goût vraiment artistique. Outre les riches tentures qui recouvraient les murailles et les colonnes, outre les nombreux lustres suspendus dans la nef et surtout autour de l'autel où le Bienheureux apparaissait dans la gloire, on admirait une série de tableaux représentant les principales scènes de la vie de l'illustre missionnaire, livre tout grand ouvert, dans lequel les ignorants eux-mêmes pouvaient lire avec intelligence. Ces tableaux étaient disposés dans la grande nef et sur la façade extérieure de l'église. La voûte elle-même disparaissait sous une immense toile qui rappelait l'apparition de saint Pierre et de saint Paul remettant au Bienheureux le bâton pastoral et le livre des Evangiles, en lui recommandant de continuer ici-bas leur mission apostolique.

\* \* \*

**Nouveaux Evêques franciscains.** — Le Souverain Pontife vient de choisir deux nouveaux Evêques dans l'Ordre. Le premier est le Rme P. Nicolas de Civitella, Mineur Réformé, Ministre actuel de la Province Seraphique à Assise ; il est nommé Evêque de Nurcie dans l'Ombrie. L'autre est le Rme P. Holzl, Ministre actuel de la Province Réformée de Bavière de Munich. Il est nommé Evêque d'Augsbourg et a été agréé par le gouvernement allemand. Le fait est d'autant plus significatif qu'il est, croyons-nous, le premier Evêque franciscain en Allemagne, depuis plus d'un siècle.

\* \* \*

**Progrès de la Pieuse Union.** — La *Pieuse Union de saint Antoine* fait vraiment boue de neige *crescit eundo*. Le nombre des associés dépasse maintenant cinquante mille, et chaque jour le courrier nous apporte de nouveaux noms. La *Voix de saint Antoine* qui est l'organe de l'Association et qui se publiait jusqu'ici en français seulement, aura désormais des éditions en cinq langues différentes. Ce sont les Religieux de l'Ordre qui entreprennent ces diverses publications, en l'honneur du glorieux Thaumaturge franciscain. Outre l'édition française dont la direction est à Rome et qui est imprimée à Vanves, près Paris, par les Franciscaines Missionnaires de Marie, une édition portugaise paraîtra à Braga (Portugal) ; une édition italienne à N.-D. des Anges, près Assise ; une édition espagnole à Santiago (Chili) et une édition hollandaise à Wyrchem près Namègue

(Hollande). Nous souhaitons la bienvenue à ces dernières feuilles qui iront, par tout le monde et en diverses langues, faire entendre la voix du glorieux Thaumaturge. La dévotion à saint Antoine prend un élan qui tient du prodige. Puisse le grand Saint faire retrouver au monde l'esprit chrétien qui s'est tant affaibli sur la terre dans notre siècle.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX

O. F. M.

---

## Missionnaire franciscain torturé en Chine

---

**R**apport adressé par un missionnaire franciscain au T. R. P. Michel Richardt, Provincial des Franciscains de la Province du Sacré-Cœur à Saint-Louis, Mo, sur les mauvais traitements infligés, au Père Capistran Goethe, missionnaire apostolique au Chensi, Chine.

“ Le 9 septembre, les payens attaquèrent le Père Capistran Goethe, pendant l'accomplissement de ses devoirs. Il réclamait la propriété du terrain appartenant à l'Eglise et par conséquent défendait les droits de l'Eglise. Les quelques chrétiens qui l'accompagnaient furent dispersés et il resta seul à la merci des infidèles. Ceux-ci essayèrent d'abord de le tuer, mais grâce à Dieu, le coup ne partit pas. Ils l'entraînèrent ensuite, en l'accablant de coups, d'insultes et des plus mauvais traitements, sur le marché situé près de là et l'exposèrent à la malice de la multitude. Ils assouvirent leur haine de l'étranger en crachant sur lui, en le raillant, en le frappant sur la tête avec leurs pipes en cuivre, en lui lacérant le visage avec des épines et par maint autre outrage. Il ne s'éleva pas une voix en sa faveur, quoique dans ce pays les assistants soient tenus responsables d'arrêter les chicanes ; tout au contraire, il se trouva un homme qui s'offrit à le tuer pour *trois francs*.

“ De là il fut conduit à la porte du marché du village, lié et battu de nouveau et emmené ailleurs avec l'intention d'en finir

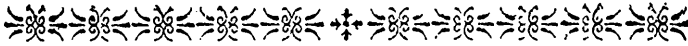
avec lui ; mais les principaux ne voulurent pas encourir la responsabilité de le laisser mourir dans les limites de leur village. On le traîna dans la campagne, en ayant soin d'éloigner les spectateurs, on lui remplit la bouche de terre glaise desséchée et on le tenait couché par terre par les cheveux pendant que quelques-uns se tenaient à genoux sur lui. On lui mit un long couteau sur la gorge, mais il saisit les bras de ceux qui le tenaient et les empêcha de l'enfoncer. C'est ici que la haine de l'étranger et la soif du sang européen eurent beau jeu ; ceux qui n'avaient pas songé à défendre le Père Capistran étaient maintenant prêts à protéger ceux qui auraient voulu le mettre à mort. Craignant qu'il vînt à leur arracher le couteau pour s'en défendre contre ses assaillants, quelques-uns des assistants accoururent au secours des assassins, lui prirent les bras et lui enlevèrent le couteau. Mais remettre le poignard aux criminels eût été les impliquer dans le crime, surtout après qu'il fut tombé entre les mains du fils d'un officier.

“ Ils essayèrent d'abord de le jeter dans un puits, mais il se cramponna de toute sa force à un arbre et trompa leurs efforts. Enfin un officier survint qui mit fin à la lutte. On s'imagine aisément dans quel état se trouvait le missionnaire, couvert des blessures reçues de la pointe des poignards, d'assommoires, de coups de bâtons, de pipes en cuivre, d'écorchures d'épines, etc. Un instant sa condition a été inquiétante, mais il s'est produit une amélioration et à part quelques moments de délire, il n'y a plus lieu de craindre.

“ Après vous avoir donné ces quelques détails, j'ajouterai seulement que le gouvernement chinois se montre comme d'habitude peu soucieux et peu empressé de faire les réparations convenables : il a saisi l'occasion de nous imposer des conditions équivalentes à une renonciation à nos droits d'étrangers.”

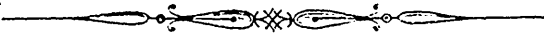
*Catholic News.*





## Sainte Marguerite de Cortone

Sa fête, le 22 février

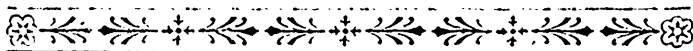


**C**ETTE illustre pénitente sera à jamais un exemple bien consolant des miséricordes infinies du Seigneur. Elle menait, depuis neuf ans, une vie scandaleuse, mais tout à coup la mort tragique du complice de ses désordres vint réveiller dans



son âme la pensée des jugements de Dieu. Elle conçoit dès lors une vive horreur de ses égarements et ne songe plus qu'à les réparer en consacrant le reste de sa vie aux rigueurs de la pénitence. Ses larmes ne cessent de couler jour et nuit au souvenir

de ses excès ; elle se livre à d'effrayantes austérités ; elle obtient enfin la pleine rémission de tous ses péchés par l'intercession de saint François dont elle avait revêtu les livrées. Le Sauveur, pour récompenser l'admirable générosité de son amour, lui montra la place qu'il lui destinait dans le ciel parmi les Séraphins, à côté de sa chère patronne sainte Marie-Madeleine. Ames pécheresses, ayez confiance, invoquez la bonne sainte Marguerite. " Le ciel, lui dit un jour le Sauveur, t'a établie pour être précisément la ressource des désespérés. En vérité, par amour pour toi, j'accorderai un don spécial de grâce à qui t'aimera." Dans une autre circonstance, Notre-Seigneur dit à la sainte pénitente : " Tu es la troisième lumière accordée à l'Ordre de mon bien-aimé François. Il fut lui-même la première parmi les Frères-Mineurs, et dans l'Ordre des Religieuses, la bienheureuse Claire la seconde ; sois la troisième dans l'Ordre des Pénitents." Le corps de cette sainte se conserve sans corruption dans l'église des Frères Mineurs de l'Observance, à Cortone.



## Le Président de la République française

ET LES

## Franciscains de Terre Sainte

En reconnaissance du service funèbre solennel que les Pères Franciscains, gardiens des Saints-Lieux, ont célébré dans la basilique du Saint-Sépulcre à la mémoire de feu M. Sadi Carnot, M. le Président de la République française a offert au Rme. Père Custode de Terre-Sainte une magnifique chasuble en soie blanche avec broderie en relief et liseré or fin. Le sujet de la broderie représente un agneau avec une banderole, symbole de l'Agneau de Dieu triomphant. Le travail est d'un fini rare et donne une valeur considérable à l'ornement. Le nom du donateur est brodé à l'intérieur sous ce titre : " Offert par M. le Président de la République française. 1894."

Le Rme. Père Custode était absent au moment de la remise

de ce souvenir gracieux ; mais il a été prévenu du don présidentiel. Sa Paternité ne pourra qu'être extrêmement flattée de cette délicate attention.

C'est à l'entremise de M. Ledoux, notre si distingué Consul Général, que notre église de Saint Sauveur doit de se voir enrichie de ce nouveau trésor. Voici la lettre du représentant de la France à Jérusalem annonçant le cadeau en question :

A SA PATERNITÉ RÉVÉRENDISSIME  
LE RÉVÉRENDISSIME PÈRE AURELIO DE BUJA  
*Custode de Terre Sainte, à Jérusalem.*

*Mon Révérendissime Père,*

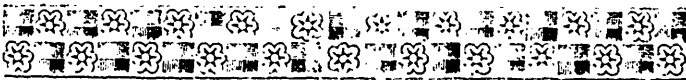
“ J'ai l'honneur d'informer Votre Paternité Révérendissime que le Gouvernement de la République, désireux de Lui témoigner sa gratitude à l'occasion du service qu'Elle a célébré au Saint-Sépulchre pour la mémoire du Président Carnot, a bien voulu, sur ma proposition, prier Votre Paternité Révérendissime d'accepter une chasuble qui lui sera remise en même temps que cette lettre.

“ Je suis heureux de joindre à ce témoignage de la haute sollicitude de M. le Président de la République, l'expression de la gratitude de la Colonie Française de Palestine et de celui qui a l'honneur d'être placé à sa tête.

“ Veuillez agréer, mon Révérendissime Père, les assurances de ma haute considération.

CH. LEDOUX.

Jérusalem, le 16 octobre 1894.



## Chronique de saint Antoine

PAIN DE SAINT ANTOINE. — La *Revue* a parlé à plusieurs reprises de cette œuvre de charité. De divers côtés, on nous apprend que des personnes charitables, dévouées au grand Thaumaturge, l'ont inaugurée soit dans des églises ou des oratoires, soit même dans des maisons particulières.

L'hiver, si dur pour tant d'infortunés, surtout dans les villes, a fait naître chez plusieurs personnes compatissantes la pensée de mettre à contribution la tendresse du Saint pour les indigents. La confiance n'a pas été trompée et bon nombre de familles affligées par le manque de travail et la maladie ont reçu du soulagement.

Nous connaissons à Montréal des familles qui ont établi l'œuvre dans leurs maisons depuis un mois seulement, et qui ont recueilli de 50 cts à \$ 5.00, en ne s'adressant qu'aux personnes de leur entourage et en ne demandant que 5 ou 10 centins.

Si cela nous était permis, nous suggérerions volontiers à ces âmes charitables la pensée de rechercher non seulement les individus ou les familles dans le besoin, mais encore de voir un peu aux nécessités de certaines Communautés ne vivant que d'aumônes ; il y en a que la dureté de l'hiver rend vraiment dignes d'intérêt. Mais nos lecteurs voudront bien ne pas voir en ceci une réclame même indirecte en notre faveur ; notre Communauté n'a qu'à bénir la bonne Providence qui ne lui a jamais fait défaut et à remercier les âmes charitables qui se sont faits ses instruments empressés. Nous apprenons avec plaisir que l'œuvre est établie chez les Petites Sœurs des pauvres de Montréal ; la même chose pourrait se faire dans d'autres communautés d'autres villes.

Pour faire connaître le mérite et le fonctionnement de cette œuvre, nous ne pouvons mieux faire que de citer la *Semaine religieuse* de Montréal, du 29 décembre dernier :

“ Une œuvre bien touchante s'est répandue depuis quelque temps en ce diocèse sous le patronage de saint Antoine.

“ Voici en deux mots en quoi elle consiste.

“ On commence, d'abord, par ériger au Saint une statue soit dans une église, soit dans une chapelle. De chaque côté de cette statue on place deux trons. Le premier de ces trons porte pour inscription : *Promesses*, le second : *Offrandes*.

“ Les personnes qui ont perdu quelque objet, qui veulent obtenir quelque grâce, sont alors invitées à venir implorer le secours du grand Thaumaturge.

“ Pour obtenir plus sûrement son appui, elles s'engagent par écrit, si leurs prières sont exaucées, à donner telle ou telle somme pour les pauvres. Le texte de leur engagement est déposé dans l'un des trons. Lorsque la faveur demandée est obtenue, on dépose dans l'autre tronc la somme promise.

“ Il y a là, un acte de foi, d'espérance et de charité ; un acte de *foi* envers la Providence, un acte d'*espérance* dans l'efficacité de l'intercession des saints, et un acte de *charité* pour les pauvres.

“ Inutile de dire que tout cela ne saurait être que très agréable à Dieu.

“ Aussi Mgr l'Archevêque de Montréal accorde-t-il son approbation à l'Œuvre du Pain de saint Antoine. Il la recommande instamment à la dévotion des fidèles ainsi qu'au zèle des curés et des supérieurs de maisons religieuses.

“ Puisse cette œuvre prendre bientôt une grande expansion dans les villes et les campagnes.”

Le Cardinal Schonborn, Archevêque de Prague, a félicité Madame Louise Bouffier, fondatrice de l'œuvre du *Pain de saint Antoine*, et lui a envoyé 25 florins (environ \$ 12.50) pour ses pauvres. — En un seul jour, le 20 octobre dernier, 1056 francs (\$ 196.41) ont été donnés pour cette œuvre qui, du reste, jouit de la plus grande sympathie dans toute la France. Paris, en particulier, est à la tête pour la générosité. Chaque dimanche voit se réunir à Montmartre une multitude de pauvres qui bénéficient largement de la dévotion des Parisiens à saint Antoine. Leur nombre a toujours dépassé 1500, et le 4 octobre, fête de saint François, il est monté jusqu'à 3000. Le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, et Tertuire, se fait souvent un plaisir de distribuer lui-même à cette foule de pauvres, le *Pain de saint Antoine*.

LA “VOIX DE SAINT ANTOINE.” — Notre Saint Père le Pape Léon XIII a dit, le 14 septembre, au T. R. P. Raphaël, Procureur Général de l'Ordre, qu'il goûte un grand plaisir de lire la *Voix de saint Antoine*. L'édition française de cette revue se tire déjà à 6000 exemplaires.

SAINTE ANTOINE EN ORIENT. — La dévotion envers saint Antoine a poussé de si profondes racines dans l'Orient qu'on la trouve dans les plus petits villages aussi bien que dans les grandes villes. Son pouvoir est tellement reconnu que non seulement les catholiques, mais les schismatiques, et même les musulmans ont recours à lui avec la plus grande confiance. Les chrétiens de Jérusalem et des autres places sanctifient, de leur propre mouvement, la fête du Saint comme un jour d'obligation.

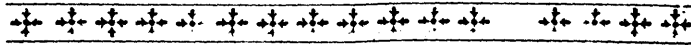


Lorsqu'un enfant tombe malade, ses parents le consacrent à saint Antoine et promettent de lui faire porter en son honneur l'habit franciscain pendant un espace de temps plus ou moins long, s'il le rend à la santé. Aussi rencontre-t-on souvent dans les rues de Jérusalem et ailleurs des enfants de quatre ou cinq ans revêtus de cet habit.

Le 13 juin, fête de saint Antoine, les Religieux distribuent en grande quantité des morceaux de cordes et d'habits, qu'ils ont eus à leur usage. Tous, catholiques, schismatiques, et musulmans reçoivent avec dévotion ces pièces qu'ils nomment *reliques franciscaines*, et les font porter aux enfants malades comme si elles venaient de l'habit même de saint Antoine.

Au nord de Tripoli, en Syrie, se trouve un sanctuaire musulman, appelé en Arabe *Baddaui*, c'est-à-dire *de Padoue*, parce que c'était anciennement une église dédiée à saint Antoine. La dévotion des Arabes envers ce sanctuaire est poussée si loin qu'elle devient superstition. Ils y entretiennent un *Iman* ou prêtre; ils y vont en pèlerinage présenter des prières et offrir des présents; ils entretiennent avec des mets exquis un grand nombre de poissons, dans un étang qui se trouve tout près, et personne n'oserait en toucher un seul.

*Eco franciscano*



## Nouvelles du Tiers-Ordre

STATISTIQUE DU TIERS-ORDRE A MONTRÉAL POUR L'ANNÉE 1894

### *Fraternité des Frères*

Réceptions	Novices	Profès
15 avril	20	12
17 juin	20	6
26 septembre		1
4 octobre	54	21
30 décembre	44	24
Total	138 novices et	64 profès : ce

qui, ajouté à 39 postulants, 5 novices et 279 profès, donne le chiffre de 525, d'où il faut déduire 5 décès, soit 520.

### *Fraternité des Sœurs*

Postulantes 231, novices 15°, professes 183 ; le chiffre total ne nous a pas été communiqué, mais il monte au-delà de 800. Les décès se sont élevés à 28.

Ici, nous ne parlons que des Tertiaires réunis en fraternités. Quant aux Tertiaires isolés, ils sont relativement peu nombreux, les Pères Franciscains se montrant très difficiles à les recevoir.

Enfin, nous rappelons que les deux anciennes Fraternités se sont fixées définitivement dans l'église des Pères Franciscains, 1222, rue Dorchester, depuis le mois de septembre dernier. Deux nouvelles Fraternités sont en voie de formation dans l'église de Notre-Dame-des-Anges, sous la direction des prêtres de Saint Sulpice.

**RENSEIGNEMENTS.** — Cette statistique, sans aucun doute, intéressera vivement tous nos lecteurs. Mais l'intérêt serait bien plus grand, si nous pouvions donner les statistiques de toutes les Fraternités du Tiers-Ordre. Pourquoi nos lecteurs ne nous enverraient-ils pas ces quelques renseignements ? Essayez, ce sera facile et tout le monde en sera content : ces renseignements seront reçus avec reconnaissance par la Rédaction et lus avec plaisir par tous les abonnés.

Ce n'est pas seulement pour la *Revue* que nous voudrions avoir ces renseignements ; notre intention serait de publier tous les ans, à la suite du Calendrier que nous avons inauguré cette année, un état aussi complet que possible de nos Fraternités du Tiers-Ordre. Pour cela, nous sollicitons instamment des Directeurs ou des Supérieurs ou des Secrétaires des diverses Fraternités le relevé des prises d'habit, de profession, des décès et des Tertiaires présents durant l'année.

Les listes seraient closes le 4 octobre de chaque année et envoyées aussitôt à la rédaction de la *Revue*.

Ce n'est pas tout. Les lecteurs aiment à savoir les faits édifiants et intéressants qui se présentent dans les diverses Fraternités. Malheureusement, on ne nous communique presque jamais rien. Mais il est impossible que dans un si grand nombre de Fraternités il ne se présente pas quelque fait intéressant ; c'est une fête imposante, c'est une faveur signalée, c'est le décès d'un Tertiaire édifiant, etc. Que de choses on pourrait enregistrer ! Si chaque Fraternité voulait nous envoyer au fur et à mesure ce

qui se passe d'intéressant, nous aurions facilement de quoi en remplir la *Revue* chaque mois.

Sans compter que ces faits non seulement intéresseraient mais encore édifieraient et produiraient le meilleur effet dans nombre d'âmes.

Dans quelques Fraternités, les registres sont très bien tenus et notent pour ainsi dire jour par jour ce qui se passe ; il serait à souhaiter que cet usage s'établît partout. Dans ce cas, il suffirait de transcrire ici et là les pages les plus saillantes et de nous les envoyer.

Le désir plusieurs fois exprimé par S. S. Léon XIII est que les Tertiaires se groupent pour travailler ensemble ; mais pour cela il faut se connaître avant tout. Or, que de Fraternités dont on ignore l'existence ? D'après la Règle, la visite devrait se faire tous les ans et les pouvoirs de Directeur exigent un rendement de comptes tous les ans.

On commence activement à se grouper en Italie et en France ; la volonté des Supérieurs majeurs de l'Ordre, pour répondre aux invitations pressantes du Souverain Pontife, est que nous tentions quelque chose de semblable au Canada.

A l'œuvre donc ! Et tous les mois, nous aurons quelque relation nouvelle.

\* \* \*

LE TIERS-ORDRE ET L'ACTION SOCIALE. — Nous attirons l'attention spéciale de nos lecteurs et en particulier de nos vénérés Directeurs sur le discours que nous publions dans le présent numéro. Il a fait grande sensation en France et la presse française s'en est occupée sérieusement.

La conséquence de ce discours magistral a été que Mgr Sonnois, Archevêque de Cambrai, a demandé immédiatement à l'orateur, notre Provincial, de se charger avec ses Religieux de toutes les œuvres catholiques ouvrières de Lille.





## SAINT JEAN DE CAPISTRAN

# Son siècle et son influence

### CHAPITRE PREMIER

#### LE SAINT

Un écrivain moderne l'a remarqué avec raison, il semble qu'entre la France et les enfants du Patriarche d'Assise il y ait d'indissolubles rapports et comme une féconde et mystérieuse filiation. Saint François aimait, entre tous, "le royaume des lis;" il en parlait la langue, et sa mère était Française. Parmi les Saints les plus illustres des trois Ordres qu'il a fondés, la plupart se rattachent à notre patrie soit par leurs sympathies, leur influence et leurs œuvres, soit par leurs ancêtres et leur origine. Saint Jean de Capistran est de ce nombre. Non seulement la France a été, plusieurs fois, le théâtre de ses vertus et de son zèle, non seulement elle a retenti des accents de sa parole; mais, s'il faut en croire une opinion qui, à notre avis, ne manque pas de vraisemblance<sup>(1)</sup>, le père de notre Saint appartenait à cette noblesse de l'Anjou qui accompagna le duc Louis dans son expédition pour la conquête du royaume de Naples<sup>(2)</sup>.

---

(1) "La vie du Frère Jean de Capistran, Frère-Mineur de l'Observance, prise du livre nommé *Miroir des Frères-Mineurs* et d'autres légendes laissées en écrit par ses compagnons.... Chap. Ier.... L'heureux Frère Jean naquit à Capistran, qui est une ville de la province d'Abrasse, du royaume de Naples; son père fut français de nation et alla en Italie avec le duc d'Avignon (le duc d'Anjou).

(2) Nulle contrée au XIV. ne siècle ne ressentit davantage le contrecoup du schisme d'Occident que le royaume de Naples. En 1380, Urbain VI avait prononcé la déchéance de la reine Jeanne I. et avait donné l'investiture de ses états à Charles de Duras. Ce prince, quittant la Hongrie où il se trouvait alors, vint aussitôt en Italie avec une armée de Hongrois et d'Allemands. Cependant Jeanne, de son côté, avait invoqué l'appui de la France et adopté pour son héritier Louis d'Anjou, fils de Jean II et frère de Charles V. Louis d'Anjou leva des subsides en France et y réunit des troupes qui conp-

L'historien Bernard Massoni nous a conservé un *Mémoire* de Jacques de Franchis, citoyen d'Aquila, que Jean avait reçu dans le Tiers-Ordre et à qui il raconta, un jour, les circonstances de sa vocation. Ce mémoire contient les paroles suivantes du Saint : " Je suis né, il est vrai, à Capistran ; mais, *mon père était un breton d'au delà des monts. Il vint en Italie avec le duc d'Anjou, et se maria à Capistran.*"

Nous ne dissimulerons pas, toutefois, que de graves auteurs ont revendiqué pour la nation allemande l'honneur d'avoir donné naissance au père de notre Saint. Bien que recrutées en France et composées surtout de Français et d'Angevins, les troupes de Louis d'Anjou, disent-ils, pouvaient renfermer des Allemands. Rodolphe de Tossignano, Sedulius, Wadding et, de nos jours, les Bollandistes ont admis cette opinion comme plausible.

Pour nous, sans nous attarder ici dans une discussion historique qui demanderait de longs développements, nous tenons à signaler un fait que Wadding et les doctes continuateurs des *Acta sanctorum* ont ignoré et qui n'est pas sans importance. C'est que les traditions locales de l'Anjou affirment l'origine française du père de Jean de Capistran, et que ces traditions remontent, d'une manière authentique, au moins jusqu'au XVI<sup>me</sup> siècle.

La bibliothèque d'Angers conserve un manuscrit de Claude Ménard, érudit Angevin, né à Saumur en 1574. Ce manuscrit latin qui a pour titre "*Pandectæ rerum Andegavensium*" et dont une partie traite des saints personnages de la province, contient le passage suivant :

" Saint Jean de Capistran. — Ce n'est pas seulement la piété et l'admiration qui me font vous inscrire parmi nos saints personnages, ô vous, modèle admirable de vertu ; l'histoire elle-même me commande de le faire ; elle me force à rendre cet honneur à votre patrie et à attester l'origine de votre père. Une famille qui avait suivi l'expédition de notre duc Louis, roi de Sicile, devint, dans les Abruzzes et dans le bourg de Capistran, la souche d'où vous deviez prendre naissance. Une

---

taient dans leurs rangs les seigneurs de son duché. Sur les instances de l'antipape Clément VII, il se rendit à Avignon où il fut solennellement couronné. Il ne partit de cette ville qu'au commencement de juin 1382. Charles de Duras avait déjà envahi les deux Siciles. Toutefois les Français purent s'emparer d'Aquila. Le père de Jean de Capistran se trouvait parmi les chevaliers qui s'établirent dans le pays.

“ noble dame fut l'épouse de votre père et vous donna le jour.”

Un autre manuscrit, qui se trouve à la même bibliothèque, confirme et complète Claude Ménard. Il est de Joseph Grandet, curé de Sainte-Croix d'Angers (né en 1646, mort en 1724), et a pour titre “ *Traité historique et chronologique des saints d'Anjou* ”. Il ne contient qu'une ligne relative à saint Jean de Capistran, mais cette ligne est précieuse entre toutes : elle nous indique le lieu même qu'habitait, en Anjou, s'il faut en croire la tradition, le père de notre Saint. Le savant écrivain, “ si bien instruit de l'histoire locale ” de sa province, s'exprime ainsi :

“ Je distingue six sortes de saints d'Anjou — les premiers sont “ originaires d'Anjou ( c'est-à-dire que leurs parents sont nez dans “ cette province ) bien qu'ils ny soient pas venus au monde et “ qu'il ny soient pas morts, tels que son *saint Jean de Capistran* “ dont le père était de La Menitré en Vallée près Beaufort et le “ Bienheureux Charles de Blois dont l'ayeulle était Marie “ Canjou . . . . ”

Enfin un troisième manuscrit “ *L'Histoire de l'Université d'Angers,* ” par Pierre Rangeard, ecclésiastique Angevin (né en 1692, mort en 1726), renferme ce qui suit.

“ Entre les gentilshommes d'Anjou qui suivirent le roy au “ royaume de Naples, on compte *le père de saint Jean de Capistran* “ ainsy nommé du bourg de Capistran, en Italie, dans l'Abruze, “ où son père s'étoit marié. Ce célèbre Angevin d'origine, qu'on “ peut appeler le thaumaturge de son siècle, prit naissance en “ 1385. Il eut l'inclination Angevine quant à l'étude de la juris- “ prudence et s'y appliqua avec beaucoup de succès . . . . ”

Vers la même époque, — mais en Normandie, — un célèbre Franciscain qui avait compulsé un grand nombre de documents inédits, le Père Arthur du Moustier, auteur de la “ *Neustria pia* ” et du “ *Martyrologe franciscain* ” (mort en 1662), résumait en ces termes, dans une vie abrégée de saint Jean de Capistran, les traditions qu'il avait recueillies : “ Encore que la France se puisse “ vanter de plusieurs prérogatives et éminences qui lui sont toutes “ particulières ; celle-cy toutefois n'est pas une des moindres “ d'avoir eu bonne part aux saints personnages qui ont fleury au “ verger de la religion Séra, hique du père saint François. Un “ entr'autres des plus signales de son Ordre est le bienheureux “ Père Jean de Capistran dont la vie a été si admirable qu'il y a “ peu d'auteurs qui n'ayent tenu à grand honneur de se prévaloir

“de sa sainte mémoire en leurs écrits : ceux-là notamment qui ont composé l'histoire des provinces de la chrétienté dont nous avons recueilly cette vie. Le bienheureux Pere Jean de Capistran étoit noble et de très bonne maison. Son père fut un gentil-homme français Angevin, brave cavalier et fort adonné aux armes : qui, sachant l'expédition que Louys, Duc d'Anjou, projettoit de faire en bref dans l'Italie, voulut être de la partie et faire escorte à son prince.”

En présence de ces divers témoignages, la savante école des Bénédictins de Solesmes n'a pas hésité à rejeter complètement l'opinion des Bollandistes. Naguère le Réverend Père Dom Chamard proclamait “la tradition Angevine appuyée sur des documents d'une gravité et d'une antiquité incontestable,” et, dans son *Histoire des saints personnages de d'Anjou*, il donnait une place spéciale à saint Jean de Capistran.

Notre Saint naquit à Capistran, le 24 juin 1385. Il était tout jeune encore lorsque son père mourut. Les années de son enfance s'écoulèrent calmes et pures, près de sa mère, noble dame dont les vieux biographes se plaisent à rappeler les vertus. Après s'être initié aux premiers éléments des sciences et des lettres dans son pays natal, il fut envoyé à Pérouse où, pendant près de dix ans, il étudia le Droit civil et canonique. Durant ces longues études, il avait fait preuve d'une telle capacité et d'un jugement si sûr qu'il fut bientôt considéré comme le prince des jurisconsultes : ses maîtres eux-mêmes ne rougissaient pas de recourir à ses lumières dans les questions les plus épineuses.

Il compta même, parmi ses admirateurs et ses amis, le fils de Charles de Duris, Ladislas, roi de Naples, qui l'honora de ses faveurs et le nomma, vers 1412, gouverneur de Pérouse. Jean n'avait que vingt-sept ans ; mais il se montra à la hauteur de sa mission difficile : les pauvres eurent en lui un soutien, les gens de bien un protecteur, les hommes de désordre un juge sévère. Sous son autorité, la province entière recouvra une sécurité que, depuis de longues années, elle ne connaissait plus. Le brigandage disparut, les crimes diminuèrent, les propriétés et les lois furent enfin respectées. Rien ne pouvait le faire transiger avec l'injustice. Un jour, un puissant seigneur de la contrée lui promit une somme considérable pour obtenir de lui une sentence de mort contre un de ses ennemis, et le menaça du poignard s'il ne cédaît à sa demande. Jean, indigné des prétentions

de cet homme, examina sérieusement l'affaire, reconnut l'innocence de l'accusé et le renvoya libre, sans se soucier des menaces dont il pouvait lui-même devenir la victime.

Un des plus riches gentilshommes de Pérouse lui offrit, en mariage, sa fille unique (1). Tout souriait au jeune gouverneur ; des rêves d'ambition et de gloire remplissaient et agitaient son cœur . . . Mais l'heure était venue où Dieu, par un de ces coups imprévus qui foudroient et changent les âmes, allait faire resplendir à ses yeux les austères beautés du dénûment évangélique. C'était en 1416 ; le roi Ladislas était mort, deux années auparavant, et Jean de Capistran représentait, à Pérouse, Jeanne II qui avait succédé à ce prince.

Écoutez le Saint lui-même racontant sa conversion : “ Pendant mon séjour à Pérouse, la guerre éclata entre les Pérugins et les seigneurs de Rimini. Mes concitoyens me députèrent pour rétablir la paix. Saisi par trahison, je fus enfermé dans une tour, les pieds chargés de fers énormes qui pesaient quarante-deux livres. On ne m'accordait pour nourriture qu'un peu de pain et d'eau. Dans une si grande infortune, je songeai au moyen d'échapper à la mort. Je calculai la hauteur de la tour ; j'avais une ceinture, je la déchirai par bandelettes et j'y ajoutai les fragments de mon chaperon. Je fixai cette espèce de corde à la muraille extérieure et je commençai à descendre du mieux que je pus. Mais les bandelettes se rompirent : je tombai contre terre et me brisai le pied. Le bruit des fers attira l'attention des gardes qui me reprirent et me jetèrent dans un cachot souterrain. J'y étais dans l'eau jusqu'aux genoux ; une chaîne passée autour de mon corps me liait à la muraille et m'obligeait à me tenir toujours debout.” Pendant cette dure captivité, il s'était pris à réfléchir profondément sur le néant des biens et des honneurs terrestres, sur la mort et sur l'éternité. “ Un jour, continuait-il, qu'épuisé de fatigue, je m'étais endormi, un bruit soudain vint me tirer de mon sommeil. La prison s'illumina d'une clarté céleste et un Frère Mineur saint-résé n'apparut.” — “ Pourquoï

---

(1) D'après Christophe de Varèse, Nicolas de Fara et le *Mémoire* de Jacques de Franchis, il paraît hors de doute que ce mariage fut célébré, mais ne fut pas consommé ; aussi le lien conjugal une fois rompu par la profession religieuse de notre Saint, son épouse put-elle valablement convoler à d'autres noces. Il ressort également du *Mémoire* de Jacques de Franchis que le mariage venait d'avoir lieu au moment de l'incarcération de Capistran.



« Ces hésitations, ô homme superbe ? lui dit l'apparition. Obéis à Dieu et à l'inspiration intérieure qu'il t'envoie. » — Que demande le Seigneur ? répondit le prisonnier ; que veut-Il que je fasse ? — « Ne comprends-tu pas, reprit la voix, ce qu'il veut de toi ? Ne vois-tu pas cet habit que je porte ? Abandonne le monde pour te sanctifier désormais parmi les Frères-Mineurs. » Jean, l'âme remplie de tristesse, répliqua : « Il est dur de vivre dans un cloître et d'abdiquer pour toujours sa liberté. Mais, puisque Dieu l'ordonne, j'obéirai. » Après cette vision, ses cheveux se trouvèrent miraculeusement coupés en forme de couronne et il ne songea plus qu'à exécuter le commandement du Ciel (1).

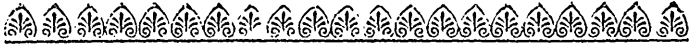
Il obtint la liberté moyennant une énorme rançon, vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, puis vint se présenter au couvent des Observants de Pérouse. Le bienheureux Marc de Bergame, gardien de la communauté, voulut éprouver une vocation si subite. Jean se délara prêt à fouler aux pieds tout respect humain et à affronter toutes les insultes, au sein même de cette cité où il avait été naguère environné de tant d'honneurs. On le vit parcourir les rues, monté à rebours sur un âne, revêtu de haillons, coiffé d'une mitre de carton sur laquelle étaient inscrits, en gros caractères, les péchés de sa vie. Les enfants le chassaient à coups de pierres ; la populace le poursuivait de ses huées ; tous le méprisaient comme un fou. Le 4 octobre de l'an 1416, à l'âge d'environ trente ans, il revêtait les livrées séraphiques.

Faut-il s'étonner qu'après avoir remporté sur lui-même cette surhumaine victoire, qu'après avoir écrasé son orgueil par cet acte d'humilité sans exemple, il se soit promptement élevé, dans la vie religieuse, à la plus sublime perfection et ait atteint, d'un vol rapide, à des hauteurs que le regard humain est impuissant à mesurer.




---

(1) Christophe de Varese, disciple de Capistran, nous apprend que ses cheveux, après qu'ils eurent été ainsi miraculeusement coupés, ne repoussèrent jamais, et qu'il n'eut plus besoin de les faire raser.



## BIBLIOGRAPHIE

---

*Le Rosaire et les autres dévotions Dominicaines.* — Revue mensuelle publiée par les PÈRES DOMINICAINS de S. Hyacinthe, P. Q. (Canada).

Sous ce titre, nous saluons avec bonheur l'apparition d'une publication qui promet d'être bien intéressante. Tout le monde sait l'insistance que S. S. Léon XIII apporte à recommander la dévotion au Saint Rosaire : c'est afin de seconder les vues du Souverain Pontife que les RR. PP. Dominicains viennent d'entreprendre cette œuvre.

La circulaire qui annonce cette publication parle modestement de *piété* : mais la science qui distingue si avantagement les Fils de saint Dominique saura bien rendre cette piété très éclairée et très attrayante.

A l'aide de cette Revue, les lecteurs les moins savants pourront pénétrer dans les trésors de science accumulés depuis plusieurs siècles par les Frères-Prêcheurs. Des illustrations soignées rendront ces connaissances encore plus tangibles. En résumé, le cœur s'améliorera en même temps que l'esprit s'ornera de nombreuses connaissances.

Nous souhaitons plein succès à la Revue naissante ; puisse-t-elle donner un nouvel essor à la dévotion du Rosaire déjà si prospère et si populaire au Canada !

Le Rosaire et le Tiers-Ordre de saint François sont les deux grands moyens d'action de Léon XIII : nos vœux les plus sincères sont de les voir partout marcher côte à côte.

*La Revue franciscaine de Bordeaux* entre dans sa vingt-cinquième année ; nos félicitations.

Dans ses souhaits de bonne année, extrêmement touchants du reste, elle fait une mention spéciale de nous. Cette délicate attention n'a pas manqué de nous faire plaisir, surtout à cause des bonnes paroles qu'elle nous adresse. Nous la remercions et lui souhaitons longue vie et prospérité ; à ses zélés Rédacteurs nous envoyons les souhaits les plus affectueux.



## REMERCIEMENTS ADRESSES

A

### NOTRE BON FRÈRE DIDACE



**Déclaration.** — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

**Avis** — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous priés toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Toute relation devra être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

**Ste Cunégonde.** — Mademoiselle M., souffrait des fièvres depuis septembre 1893. A la suite d'une neuvaine au bon Frère, elle s'en trouva totalement délivrée.

On nous signale également de Montréal plusieurs faveurs spirituelles et temporelles obtenues par des neuvaines faites en l'honneur du bon Frère.

**Québec.** — 18 avril 1894. Le 17 de ce mois je fus saisi d'un violent mal de tête qui empira tellement jusqu'au soir, que je n'avais aucun moment de repos. Après avoir inutilement employé quelques moyens que j'avais à ma disposition pour arrêter le mal, j'eus l'idée de recourir au bon Frère Didace, le conjurant par le bonheur dont il jouit au ciel et les vertus qu'il avait pratiquées sur la terre, de m'obtenir de Dieu quelque soulagement et du repos pendant la nuit, lui promettant quelques messes en son honneur. Une dizaine de minutes après, je commençai à me calmer, et je m'endormais sans aucune douleur.

UN TERTIAIRE.

**S. Vallier.** — Avril 1894. Je témoigne dans la *Revue*, selon la promesse que j'en ai faite, de ma reconnaissance envers le bon Frère Didace qui m'a obtenu une situation.

UNE TERTIAIRE.

**S. Benoit.** — 23 avril 1894. "Un abonné désire remercier le bon Frère Didace pour guérison obtenue à la suite d'une neuvaine en son honneur avec promesse de publier cette faveur dans la *Revue*. Reconnaissance aussi pour plusieurs faveurs temporelles obtenues par la même voie.

F. CORREIL, *Ptre, Curé.*

**Sherbrooke.** — Le bon Frère Didace à qui je me suis adressée avec confiance m'a guérie d'un rhumatisme qui me faisait cruellement souffrir. Je lui garde ma reconnaissance et l'invoquerai toujours.

MÉLANIE BEAUCHESNE.

**S. Jean Chrysostome.** — Un père de famille, tertiaire isolé, remercie le bon Frère Didace de lui avoir procuré de l'ouvrage, après la promesse de publier cette faveur dans la *Revue*.

**Montréal.** — Reconnaissance au bon Frère, pour deux grâces très importantes obtenues par son intercession

DAME G. D.

**Montréal.** — Demoiselle Louise Trudel, 64 rue Cadieux, attribue au bon Frère Didace invoqué par une neuvaine, la guérison d'une maladie d'yeux dont elle souffrait périodiquement depuis plusieurs années, malgré les soins des médecins

**Québec.** — 5 mars 1894. Je soussigné, ancien curé de Beauport, déclare que Philibert Dufour, avait une tumeur cancéreuse sur le cou que, d'après l'opinion des médecins, cette tumeur ne pouvait disparaître que par une opération très dangereuse ; que les dits médecins ne pouvaient entreprendre cette opération qu'avec un grand danger de mort ; que le dit Sieur Dufour, s'est alors adressé au Frère Didace. Le 8 janvier, on a commencé pour lui une neuvaine à l'hospice Ste Anne tenu par les Sœurs Franciscaines de Beauport ; il a paru guéri miraculeusement dès le mois de mars suivant. Et que pour témoigner sa reconnaissance au Frère Didace, il a promis de faire insérer sa guérison, qu'il croit miraculeuse, dans la *Revue du Tiers-Ordre*.

En foi de quoi nous avons signé / A. F. F. LEGARÉ, *Ptre.*

par S. Abs, L. A. BÉARD



## N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

**A Joliette.** — Le 4 décembre 1894, s'endormit dans le Seigneur, une tertiaire modèle, dans la personne de madame Louis Antoine Derome, née Marie-Rachel Bruguière. Tertiaire professe depuis le 6 octobre 1888, elle s'est montré digne fille de saint François par les exercices d'une vie vraiment chrétienne, et régulière. Sa ferveur et son zèle dans l'accomplissement de ses devoirs a toujours été un sujet d'édification pour tous. Elle a été mère et épouse chrétienne, selon le cœur de Dieu, pratiquant la vertu et s'adonnant constamment à faire aimer et respecter les préceptes divins dans sa maison. Sa mort a été sainte, et ses derniers moments ont laissé dans le cœur des membres de sa famille de consolants souvenirs. Si la mort laisse des regrets, elle a aussi pour mission de consoler le cœur oppressé, en lui laissant entrevoir le bonheur dont jouissent ceux qui meurent saintement. Madame Derome est morte âgée de 78 ans et 8 mois, et nous avons lieu d'espérer que cette longue carrière si bien remplie lui a mérité la récompense promise aux serviteurs fidèles.

**M. Chopin**, novice du Tiers-Ordre, décédé à Montréal dans le mois de décembre 1894

**Dame Séraphin Fontaine**, en religion Sœur sainte Claire, décédée à St-Hyacinthe le 27 décembre 1894, à l'âge de 78 ans, après 6 ans de profession.

**Melle Adèle Thériault**, en religion Sœur Marie du Précieux Sang, décédée à Montréal le 28 décembre 1894, après 19 ans de profession.

**J. B. Rousseau**, décédé le 7 septembre à Inverness, à l'âge de 70 ans, après 9 ans de profession.